

Signaler une anomalie sur l'espace public

Eclairage défectueux, mobilier public abîmé, trou dans la chaussée, aire de jeux dégradée... ?
Vous pouvez utiliser ce service en ligne pour formuler une demande sur l'espace public.



Vous serez invité à nous indiquer vos coordonnées téléphoniques ou adresse mail. Après avoir décrit la demande, il vous sera proposé de la localiser en indiquant l'adresse, ou en utilisant une cartographie. L'ajout d'une photographie sera très utile aux services de la métropole pour mieux préciser la nature de votre demande. Une fois votre demande envoyée, vous recevrez par SMS ou par Mail le numéro d'enregistrement qui vous sera demandé lors de contacts ultérieurs avec la collectivité.

Ce service couvre les villes de Brest, Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel Daoulas et Plouzané.

S'il vous semble que la situation exige une intervention en urgence, vous pouvez appeler :

- > Le centre d'appel de la collectivité au 02.98.00.80.80 (hors eau potable)
- > Le centre d'appel d'Eau du Ponant au 02 29 00 78 78 pour toute demande relative à l'eau potable et à l'assainissement

Merci de remplir le formulaire ci-dessous :

Dernière mise à jour le : **09 octobre 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

[✓ OK, tout accepter](#)

[Personnaliser](#)